

Formation ÉDUCATION, FORMATION

Avant-projet de programme statistique 2006

page

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP 2

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA COHÉSION SOCIALE

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation
professionnelle..... 11

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER..... 15

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ

- Département Production et usage de la formation continue - DFC 16

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques présentés à d'autres formations 20

Fiche descriptive d'enquête pour information 27

Réunion du 20 avril 2005

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP

1. Exposé de synthèse

Le programme à moyen terme 2004-2008 énonce un objectif important : la constitution, pour des études statistiques fines sur les trajectoires d'élèves ou étudiants, de fichiers individuels anonymes d'élèves avec identifiants (cryptés) dans tous les secteurs du système éducatif (projet FAERE - Fichiers anonymés d'élèves pour la recherche et les études).

Des progrès particulièrement importants en ce sens interviendront en 2006 avec la mise en oeuvre à grande échelle de deux opérations nouvelles : la poursuite de la constitution d'une « base nationale des identifiants élèves » et le « système d'information du 1^{er} degré ».

La refonte des systèmes existants concourra aussi à cet objectif : rénovation et extension de SISE (système d'information sur le suivi des étudiants), extension de SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis), etc.

2. Travaux nouveaux ou rénovés en 2006

2.1 Enquêtes nouvelles ou entièrement rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Les élèves scolarisés dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs

Actuellement une enquête sur support papier permet de collecter des tableaux sur les effectifs scolarisés dans ces établissements selon différents critères. En liaison avec la cellule interministérielle Handiscol la DEP étudie la possibilité d'un recueil d'information au niveau de l'élève (mais anonyme), qui permet de constituer après coup tous les croisements de variables possibles. Ce nouveau mode recueil de l'information pourrait être opérationnel fin 2006 (pour les données de l'année scolaire 2005-2006).

Par ailleurs 2006 marquera le début de la préparation d'un panel de collégiens entrant au collège en septembre 2007.

2.2 Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif : opérations nouvelles ou de périodicité supérieure à un an.

Mise en place d'une base nationale des identifiants élèves-étudiants

Cette base permet d'attribuer un numéro (INE=Identifiant national élève-étudiant) à un élève nouvellement inscrit dans le système éducatif et de retrouver ce numéro tout au long de sa carrière scolaire, en cas de besoin (notamment lors de la mobilité vers l'apprentissage, l'enseignement agricole, l'enseignement supérieur, ...). Ce numéro servira à améliorer la gestion du système éducatif (élimination des doubles inscriptions, ...) et sera inclus, sous une forme cryptée, dans les fichiers à finalité statistique pour permettre l'étude de trajectoires d'élèves.

Une première expérimentation a été faite début 2005 en lien avec l'expérimentation du SI du premier degré et le système sera opérationnel à la rentrée 2005 sur le premier degré pour accompagner la première phase du projet « SI du 1^{er} degré » puis s'étendre en 2006 au 2nd degré.

Système d'information du 1^{er} degré

Ce système gèrera des informations individuelles sur les élèves, des informations sur les divers intervenants, des informations générales sur l'école et un outil de simulation de la carte scolaire. Il sera partagé (avec des droits d'accès différenciés) par les directeurs d'école, les inspecteurs (IEN et IA) et les collectivités territoriales concernées.

Une première expérimentation a été faite fin 2004, et le système se généralisera progressivement dès la rentrée 2005. Malgré les difficultés prévisibles de mise en place, on sera alors en route vers une amélioration importante de l'information statistique sur le 1^{er} degré. Actuellement nous n'avons que

quelques tableaux par écoles (enquête 19), et les remontées sont très incomplètes depuis 2000 en raison d'une grève administrative des directeurs d'école.

Système d'information sur les moyens des établissements publics du 2nd degré

Suite à la loi « Initiative et responsabilités » d'août 2004 les personnels d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général des lycées et collèges publics seront gérés par les collectivités territoriales. Ces dernières géreront les affectations de ces personnels et remplaceront éventuellement la mise à disposition de personnels par des contrats de service. Pour continuer à rendre compte de la répartition des moyens selon le département, la région, la zone (ZEP, ZUS,...) ou le type d'établissement, le service statistique du MEN doit obtenir des collectivités territoriales une information sur les moyens qu'elles affectent au niveau de chaque établissement. Parmi les solutions envisagées figure l'ouverture aux collectivités territoriales de l'application « Parc immobilier » du MEN : elles pourraient y entrer, pour chaque établissement, les quelques variables demandées et prendre connaissance d'informations intéressantes déjà saisies par des agents du MEN. De plus cette vision croisée contribuerait à améliorer la qualité des informations. Les discussions concrètes vont commencer au printemps 2005, on peut viser une application opérationnelle fin 2006.

Enquête internationale PIRLS : évaluation des élèves du primaire en lecture

Cette enquête périodique fait partie du cadre du programme PIRLS (progress in international reading literacy study) de l'IEA (International association for the evaluation of educational achievement). Elle sera exécutée en 2006 après avoir fait l'objet d'une expérimentation en 2005 .

Enquête internationale PISA : mesure des compétences des élèves de 15 ans

Cette enquête périodique est coordonnée par l'OCDE. En 2006 elle portera sur la culture scientifique. Elle a également été précédée d'une expérimentation en 2005.

Etude internationale SITES : les usages pédagogiques des technologies de l'information :

Cette étude ponctuelle est menée dans le cadre de l'IEA. Réalisée en 2006, elle s'appuiera sur un échantillon d'environ 400 collèges. Une expérimentation sur une cinquantaine de collèges est menée en 2005.

2.3 Travaux statistiques rénovés

SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)

Changements qualitatifs

L'enseignement supérieur, et plus particulièrement les universités, connaît une évolution majeure. Pour harmoniser les systèmes européens et rendre plus « visibles » de l'extérieur les formations supérieures il a été décidé de privilégier 3 niveaux de diplômes : licence (bac+3), master (bac+5) et doctorat (bac+8), d'où le nom de système LMD. De plus pour faciliter la mobilité des étudiants, notamment hors de leur pays d'origine, un système de points ECTS (European Credit Transfer System) sera introduit (60 points correspondent grossièrement à une année d'étude).

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur ont entrepris de restructurer leur offre de formation et à la rentrée 2006 une grande majorité y sera parvenue. Le ministère a affiché très peu de consignes a priori, ce qui provoque un foisonnement des titres et de leurs appellations, et une incertitude quant à leur classement dans les nomenclatures standard. La rentrée 2006 devrait voir une certaine stabilisation du nouveau système de diplômes et permettre le repérage de l'« école doctorale » de rattachement des doctorants. Mais il sera difficile de publier des séries statistiques homogènes compte tenu des différents changements évoqués.

Extension du champ

Conformément aux orientations de moyen terme le système de remontées individuelles sur les étudiants sera proposé aux établissements non encore couverts. Actuellement, 75 écoles d'ingénieurs hors universités sur 130 fournissent des fichiers. On peut viser, pour l'année 2005-2006, la totalité des écoles d'ingénieurs et une vingtaine d'écoles de commerce. La progression est lente car elle passe par des négociations bilatérales nécessairement longues.

AGLAE (Système de gestion des bourses d'étudiants)

Le système de gestion des bourses est en cours de rénovation avec, notamment, une centralisation des opérations et l'introduction du numéro INE de l'étudiant. En 2005-2006 3 CROUS testeront le nouveau système qui devrait se généraliser à la rentrée 2006.

SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) :

L'enquête sur support papier (dite enquête n 51) demandait à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela ouvre la possibilité de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des Régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA progressent lentement. On estime que 7 ou 8 régions enverront des fichiers d'apprentis début 2006.

SCOLARITE (Remontées d'informations individuelles sur les élèves) : extension sous une version simplifiée aux établissements privés hors contrat .

A la rentrée 2003, la totalité des établissements publics et privés sous contrat étaient couverts par le système SCOLARITE. Environ 600 établissements privés hors contrat souvent spécialisés dans quelques formations (BTS, notamment) ne sont pas couverts. Dès la rentrée 2005 il leur sera proposé de saisir sous Internet une liste de leurs élèves comportant quelques variables. En 2006 on peut espérer une couverture quasi complète.

Par ailleurs l'application SCOLARITE dans son ensemble sera reconvertie sous Web pour la moderniser et faciliter sa maintenance.

Rénovation de l'enquête sur la validation des acquis de l'expérience dans les universités

Après une étude menée en 2004 dans une quinzaine d'universités on sait mieux comment les universités ont pris en main la VAE, quels sont les circuits de gestion et de décision et à quels endroits on peut recueillir l'information la plus pertinente et la plus fiable. Après une confrontation des données recueillies dans les différents ministères (emploi, affaires sociales, agriculture...), et une harmonisation des concepts et de nomenclatures, la rénovation de l'enquête sera donc entreprise en 2006.

3. Opérations répétitives

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

Enquêtes statistiques

n° 19	Les effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire <i>Sera supprimée après la mise en place du SI 1er degré</i>
16, 17, 18	Les effectifs d'élèves des établissements privés dans l'enseignement secondaire, les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs. (hors système d'information SCOLARITE)
32	Les effectifs d'élèves scolarisés dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs
10	Les effectifs d'apprentis (enquête rapide) <i>Sera remplacée progressivement par SIFA</i>
51	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée) (pour les CFA ne fournissant pas de fichier informatique) <i>Sera remplacée progressivement par SIFA</i>
26, 27, 48	Les effectifs d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur hors universités (pour les établissements hors SISE) <i>Seront supprimées après l'extension de SISE à tous les établissements</i>
43	Suivi de la scolarité d'élèves entrés au cours préparatoire en 1997
47	Suivi de la scolarité d'élèves entrés en 6 ^{ème} en 1995
53	Panel d'étudiants bacheliers en 2002

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

n° 9	Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France
n° 3 et 12	L'intégration des élèves handicapés dans les premier et second degrés
SCOLARITE	Les élèves dans les établissements publics et privés du 2nd degré (informations au niveau individuel)
SIFA	Système d'information sur la formation des apprentis (informations au niveau individuel)
SISE - Inscriptions	Les effectifs d'étudiants dans les universités et assimilés, les IUFM, certaines écoles d'ingénieurs et de management (informations au niveau individuel)
SISE- diplômes	Diplômes délivrés dans les universités (informations au niveau individuel)
20	Les nouveaux inscrits en première année de 1er cycle dans les établissements publics universitaires

Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

65	Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
29	Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)
22	Le service des enseignants dans les établissements publics du 2nd degré (Application « Bases relais »)
64	Les absences non remplacées des enseignants

Thème 3 : les établissements scolaires et universitaires

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

5	Base Centrale des Établissements (BCE)
52	Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2nd degré (application EPI)

70	Les technologies de l'information et de la communication (application ETIC)
----	---

Thème 4 : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

1	Les comptes financiers des établissements publics d'enseignement du 2nd degré (application COFI-Pilotage)
8	Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements et CFA du secondaire.

Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

4	Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnel
61	Les résultats aux examens du diplôme national du brevet (enquête rapide sur les résultats agrégés par département puis résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
59	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (enquête rapide sur les résultats agrégés par académie)
60	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
55	Les élèves et étudiants boursiers des établissements d'enseignement supérieur (application AGLAE)
62	La validation des acquis professionnels dans l'enseignement professionnel et technologique
76	Les phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré (application SIGNA)
77	L'absentéisme scolaire dans le second degré
67	La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur

Thème 6 : formation continue

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

42	La formation continue des enseignants et des ATOS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)
63	Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE qui sera remplacée en 2007 par PROGRE)
6	Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi

Enquêtes statistiques

74, 75	L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage
--------	--

Thème 8 : Évaluation des acquis des élèves et des jeunes

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en CE2
Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en 6 ^{ème}
Évaluation bilan en fin d'école primaire
Évaluation bilan en fin de collège

4. Allègement de la charge statistique

La couverture des établissements du second degré privés par le système 'Scolarité' (base de données anonymées sur les élèves du 2nd degré) permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes auprès des établissements en utilisant les informations contenues dans les systèmes d'information du ministère. Le service statistique du MEN intervient depuis de nombreuses années lors de la conception de ces systèmes afin qu'ils intègrent bien la dimension « pilotage global » des unités (de l'établissement à l'administration centrale), autrement dit qu'ils permettent d'établir des statistiques et des indicateurs pertinents et ne se limitent pas à la gestion purement administrative de cas individuels.

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.1 Aspects régionaux et locaux

- Les fichiers individuels d'élèves, une fois anonymés, forment une source d'information remarquablement fine : elle est théoriquement exhaustive, comporte des localisations géographiques précises, et bien sûr les informations les plus détaillées sur les formations suivies. Les collectivités locales en sont très demandeuses, et elles pourraient aussi intéresser l'INSEE.
- Le compte satellite de l'éducation intègre depuis 2002 les DOM. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraît régulièrement dans Géographie de l'École.
- Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement.
- Un atlas régional des effectifs de l'enseignement supérieur paraît désormais une année sur deux : ce sera le cas en 2006.
- ACCADEMIA, base d'indicateurs sur les académies et les départements permet des analyses comparées sur les systèmes éducatifs. Un volet donne des indicateurs par université.

5.2 Aspects environnement

Sans objet.

5.3 Aspects européens

Des données sont transmises de façon globale dans le cadre de la collecte dite « UOE » (UNESCO, OCDE, EUROSTAT), complétée par quelques tableaux pour Eurostat. Elles alimentent principalement deux publications :

- une d'Eurostat, les Chiffres-clés (il y aura une édition en 2005),
- une de l'OCDE Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE dont la dernière édition est parue fin 2004

Poursuite en 2006 des travaux d'évaluation avec les organismes internationaux : 'PISA' (Program for International Student Assessment, à destination des jeunes de 15 ans) et "PIRLS" (progress international reading literacy study), pour les élèves du primaire.

Comme cela est indiqué dans les orientations à moyen terme, l'élaboration d'indicateurs sur l'éducation fera l'objet d'une grande vigilance de la part de la DEP, en liaison avec les directions concernées. Cette vigilance portera non seulement sur les aspects techniques mais aussi, et d'abord, sur le fond, car les indicateurs adoptés révéleront la conception de l'éducation qui prévaudra au niveau européen et ils auront finalement un impact sur les politiques suivies.

6. Liste des publications

Ont été publiés au titre de l'année 2004, les documents suivants :

- *L'état de l'école* – 14^{ème} édition - octobre

- *Repères et références statistiques –21^{ème} édition – septembre*
- *Les Grands Chiffres de l'éducation nationale 2003-2004 (français - anglais) septembre*
- *Atlas régional de l'enseignement supérieur - Édition 2003–2004 - décembre*
- *Les Notes d'information : 40*
- *Les Notes d'Évaluation :12*
- *Les Notes Jeunesse et vie associative : 2*
- *La revue Éducation & Formations*

L'enseignement supérieur n° 67	Mars
Projections du système éducatif à long terme exercice 2003 n° 68	Juin
Public-privé n° 69	Juillet
Numéro de mélange n° 70	Décembre

- *Les Dossiers Éducation & Formations*

13 numéros

Élèves, étudiants et apprentis

La dynamique de construction des projets des lycéens professionnels	N° 150
Pratiques réussies en lycée professionnel	N° 151
Les étudiants étrangers	N° 153

Examens et diplômes

La réussite au DEUG par université et par discipline en 2000 et 2001	N° 152
--	--------

Sorties du système éducatif et insertion

Prospective emploi - formation 2004-2010-2015	N° 155
Lien formation- métier regards croisés	N° 159
Les diplômés de Lettres et Sciences Humaines (LSH) : nouveaux métiers, nouvelles compétences	N° 154
Le monde des PME vis-à-vis du système éducatif	N° 147

Évaluation

Des maîtres surnuméraires dans des écoles maternelles et élémentaires	N° 156
Avant et après les vacances, évolution des acquis des élèves fin CE1 - début CE2 et fin CM2 - début 6 ^e	N° 158
Ressources documentaires & pratiques pédagogiques LP 2002-2003	N° 149
Des attitudes des enseignants vis-à-vis des TIC 1 ^{er} et 2 nd degrés	N° 157

- *Publications électroniques*

- Regards sur le système éducatif français (Internet et CD – ROM) actualisation 2004
 - Indicateurs de performances des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels
 - Résultats des évaluations des élèves CE2 – 6e
 - Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs
 - Appels d'offres de recherche sur l'éducation : projets retenus et rapports d'études
 - Tableaux statistiques- TS Résultats détaillés d'enquêtes au niveaux national, académique ou départemental : en ligne et nouvelles parutions signalées aux abonnés
- 89 numéros en 2004

- *Dossiers de presse*

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL)

- *Indicateurs généraux*

Aide au diagnostic, au pilotage des académies et à la contractualisation (supports papier et CD-ROM)

Pour mémoire : sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la DEP

1 – Sites généraux de publications

- **Les publications de la DEP** actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « évaluation et statistiques » : <http://www.education.gouv.fr/stateval>

- **Regards sur le système éducatif français** » :
http://www.education.gouv.fr/stateval/DPD_WEB/index.htm

- **IVAL** : Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels : <http://indicateurs.education.gouv.fr/>

- Le portail de l'infocentre ministériel : <http://www.infocentre.education.fr>

2 – Sites relatifs à l'évaluation des élèves :

- Le portail de l'évaluation des élèves : <http://educ-eval.education.fr/>

- Les outils professionnels d'aide à l'évaluation diagnostique des élèves
<http://www.bangoutils.education.gouv.fr/>

- Les Évaluations diagnostiques des élèves de CE2 et de 6^e, septembre 2003
<http://evace26.education.gouv.fr/>

- Les archives des protocoles d'évaluation depuis 1997 :
<http://cisad.adc.education.fr/eval/>

3 – Autres sites thématiques :

- Haut Comité Éducation Économie Emploi : <http://cisad.adc.education.fr/hce3/>

- Haut Conseil de l'Évaluation de l'École : <http://cisad.adc.education.fr/hcee/>

- Programme interministériel de recherche sur les processus de déscolarisation
<http://cisad.adc.education.fr/descolarisation/>

- Le Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs
<http://cisad.adc.education.fr/reva/>

7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Suivi
Base Nationale Identifiants Elèves	DEP	Constitution à terme d'un répertoire d'identification couvrant l'ensemble du système éducatif.	Opérationnel pour le premier degré dès la rentrée 2005 et expérimentation sur le second degré à la rentrée 2006
Constitution de fichiers anonymes d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif, pour la recherche et les études (FAERE)	DEP	L'objectif pourrait être atteint à 80% en 2008	En cours (mis au point des procédures de cryptage et de remontées des fichiers)
Système d'information sur le 1 ^{er} degré	DEP et MEN dans son ensemble	Système d'information sur les élèves et les écoles.	En cours : début de la généralisation à la rentrée 2005
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEP	Système partagé avec les collectivités territoriales	En cours : discussions avec les collectivités territoriales engagées en avril 2005
L'absentéisme scolaire dans le second degré	DEP	Enquête interne expérimentale faite en 2003-2004 et stabilisation.	Fait
Enquête PIRLS (Progress in international reading literacy study)	DEP	Évaluation des élèves du primaire en « littéracie ». Exécution en 2006.	En cours de préparation
Enquête PISA	DEP	Compétences des élèves de 15 ans. Exécution en 2006	En cours de préparation
Nouveau panel de collégiens	DEP	Remplacement du panel de 1995.	Nouveau panel prévu en 1997
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	INSEE	Reprise par l'INSEE de ce panel de la DEP	En cours. 1 ^{ère} enquête prévue en 2005.

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle

(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)

1 - Exposé de synthèse

Dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité de la DARES en 2006 se structurera selon les axes définis dans les orientations de moyen terme des programmes statistiques :

- Un effort important sera mené pour mettre à disposition, avec une périodicité mensuelle, un suivi statistique, détaillé par public, des nouveaux dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la loi de Cohésion Sociale (contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat initiative emploi, contrat d'avenir et contrat insertion-revenu minimum d'activité). La part croissante des collectivités territoriales dans la gestion et la mise en œuvre des politiques d'emploi impliquera la poursuite du travail important de concertation de l'ensemble des acteurs pour assurer le suivi de l'ensemble des actions mises en œuvre.
- A partir de l'année 2005, la nouvelle application de gestion des parcours des jeunes suivis par les missions locales (PARCOURS 3) devrait apporter de nombreuses informations sur l'insertion professionnelle des jeunes mais aussi sur les dimensions périphériques de l'insertion comme le logement, la santé ou les aides financières. C'est également à partir de cette application que le suivi du nouveau Contrat d'Insertion à la Vie Sociale – dispositif d'accompagnement personnalisé des jeunes en difficulté – sera effectué.
- Plusieurs travaux d'amélioration du système d'information sur la formation professionnelle devraient aboutir dans le courant de l'année 2006 : refonte de l'enquête Conseils régionaux, enrichissement de la base régionalisée des demandeurs d'emploi en formation, suivi dématérialisé du nouveau contrat de professionnalisation. La DARES contribue par ailleurs activement à la conception des deux enquêtes sur la formation continue qui seront sur le terrain en 2006 : l'enquête Adult Education Survey (auprès des ménages) et l'enquête CVTS 3 (auprès des entreprises).
- Les travaux d'évaluation des mesures de politique d'emploi en termes d'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi seront poursuivis. Afin d'évaluer les contrats mis en place en 2004 et 2005, un nouveau dispositif d'enquêtes par panel sera lancé. Les réflexions en cours conduisent aujourd'hui à privilégier deux pistes : une interrogation légère et rapide des sortants de mesures, fournissant annuellement la situation sur le marché du travail des personnes 3 mois après leur sortie de mesures ; une interrogation plus étoffée mais plus périodique réalisée simultanément auprès des entreprises utilisatrices de contrats et des personnes passées par les mesures.

2 - Travaux nouveaux pour 2006

Initialement prévue pour 2005, l'enquête auprès des personnes candidates à un processus de validation des acquis de l'expérience devrait être effectivement menée au cours de l'année 2006. Cette enquête, effectuée en collaboration avec le CEREQ, devrait permettre de disposer de premiers éléments d'évaluation sur ce nouveau dispositif en vue du rapport que le gouvernement doit présenter au Parlement en 2007.

Au cours de l'année 2006, une enquête sera lancée auprès des entreprises utilisatrices des nouveaux contrats de la loi de cohésion sociale. Cette enquête constituera la première phase du nouveau dispositif d'enquêtes par panel de la DARES.

3 - Opérations répétitives

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. L'amélioration du système d'information concernant les nouveaux dispositifs de la loi de cohésion sociale permettra d'envisager, à partir de 2006, une publication trimestrielle portant sur les caractéristiques des bénéficiaires et des utilisateurs. Les remontées en 2006 concerneront les mesures suivantes : contrat initiative emploi, soutien à l'emploi des jeunes en entreprise, contrat de professionnalisation, contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat d'avenir, ACCRE, CIVIS accompagnement, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion, exonérations de charges zonées.

Le département formation professionnelle et insertion des jeunes réalisera des travaux statistiques sur les organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), sur l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), sur les stages en direction des demandeurs d'emploi (base de données consolidée des stagiaires) et sur le compte de la formation professionnelle.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Le suivi du nouveau contrat de professionnalisation, mis en place à partir d'octobre 2004, sera à terme assuré de façon dématérialisée via la constitution d'une base de données alimentée « en temps réel » par les Organismes Collecteurs agréés (OPCA). Les travaux de mise en place de cette application devrait aboutir à la fin 2005 ou au début de 2006. Cela constitue un allègement de la charge des OPCA qui n'auront plus à renvoyer les « contrats papiers » aux Directions Départementales du Travail. Mais l'apport réside également dans le caractère dynamique de cette base, qui contiendra des éléments de suivi des contrats (rupture éventuelle, accès à la qualification et situation professionnelle à l'issue du contrat).

5 - Aspects particuliers du programme 2006

5.1 Aspects régionaux et locaux

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. Afin de fournir quelques indicateurs régionalisés sur la formation en entreprises, plusieurs sources existantes seront explorées : l'enquête emploi en continu -qui admet depuis peu un module sur la formation continue - pour les aspects physiques et l'enquête sur le Coût de la Main-d'œuvre - auprès des établissements - pour les aspects financiers.

La base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'Etat, l'Unedic et les Régions, a été étendue à l'ensemble des régions au cours de l'année 2004. Cette base, qui sera enrichie au cours de l'année 2005, devrait notamment aider les Régions à construire des indicateurs homogènes sur l'ensemble du territoire afin de mieux piloter leur action en matière de formation.

L'enquête annuelle auprès des Conseils Régionaux relative au suivi financier et physique de leurs actions en matière de formation continue et d'apprentissage est en cours de refonte. Un test sur six régions va être lancée en 2005 (en parallèle de l'enquête habituelle). L'enquête en vraie grandeur devrait voir le jour en 2006.

Enfin, la mise en place des nouveaux dispositifs du Plan de cohésion Sociale vise à donner davantage d'initiative au niveau local (Etat et collectivités territoriales) dans la gestion et la mise en œuvre des

politiques de l'emploi. Cette volonté accrue de prise en compte de la situation locale du marché du travail conduira à développer une approche plus territoriale des dispositifs de politique d'emploi.

5.2 Aspects européens

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et anime un groupe de travail européen relatif aux indicateurs de devenir des bénéficiaires. Ce groupe a pour mission de proposer à partir de l'examen des sources nationales et des méthodes utilisées des indicateurs de devenir comparables au niveau européen.

La Dares participe au groupe « Indicateurs » du Comité de l'emploi pour l'élaboration des indicateurs de suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi

La Dares rédige annuellement l'annexe statistique du Plan National d'Action pour l'Emploi (PNAE) pour la France

6 - Liste des publications

La formation des chômeurs - Dossier dans France Portrait social – INSEE (Octobre 2004).

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation : un intermédiaire important pour les jeunes peu qualifiés PS n°46.1– Novembre 2004_

Bilan de cinq ans de programme TRACE : 320 000 jeunes en difficulté accompagnés vers l'emploi. – PS N°51.1 – Décembre 2004

Le certificat « Naviguer sur Internet » –PS N°53.1 – Décembre 2004

L'apprentissage en 2003: nouveau tassement des entrées. PS N°53.3 - Décembre 2004

Les stages de formation pour demandeurs d'emploi financés par l'État en 2003 – PS n° 04-2 - Janvier 2005

Le marché de la formation professionnelle continue : un léger ralentissement de l'activité en 2002 – PS n° 05-3 - Février 2005

Les bénéficiaires du RMI dans les contrats aidés : un accès privilégié aux contrats emploi-solidarité - PS N°06.1 - Février 2005

L'insertion par l'activité économique en 2003 - PS N°06.2 - Février 2005

Bilans de compétences et bilans de compétences approfondis : vrais ou faux jumeaux ? PS N°07.1 - Février 2005

Les bilans de compétences : en hausse pour les demandeurs d'emploi, stabilité pour les salariés. PS N°07.2 - Février 2005

L'activité des bénéficiaires de bilans de compétences PS N°07.3 - Février 2005 -

Formation en alternance : le repli des entrées en contrat de qualification s'est amplifié en 2003 - PS N°07.4 - Février 2005

7 - Suivi des travaux prévus au programme de moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête sur la validation des acquis de l'expérience	DARES	En 2006, auprès des personnes ayant candidaté à un processus de VAE	Un rapport au Parlement est prévu avant 2007.	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la formation professionnelle (CVTS-3)	CEREQ - DARES	En 2006, sur 2005, auprès des entreprises.	Enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS) réalisée en 1992 et 2000.	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la formation continue	Division emploi de l'Insee, CEREQ, DARES	En 2006, auprès des ménages.	Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS	Toujours prévue à cette échéance
Enquête auprès des entreprises utilisatrices de contrats aidés (lancement de la première phase du nouveau panel)	DARES	En 2006, auprès des entreprises utilisatrices des nouveaux contrats du plan de cohésion sociale	Cette enquête sera couplée ultérieurement avec une interrogation des bénéficiaires de contrats.	

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER**

Opérations répétitives

- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole :

Enquête statistique auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprenti (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et apprentis ayant préparé un BTA ou un CAPA, et les élèves et apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (deuxième année).

En 2006, le niveau interrogé sera celui du BEPA et du BTSA. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent une formation professionnelle agricole terminée en 2002.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ Département Production et usage de la formation continue - DFC

1. Introduction

L'enquête CVTS-3, volet français de l'enquête européenne sur la formation professionnelle continue dans les entreprises sera réalisée en 2006. L'enquête sur les déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83) sera reconduite. Elle constituera l'un des moyens d'évaluation des effets de l'entrée en vigueur de la réforme de la formation professionnelle continue, l'année 2005 étant la première année pleine d'application de la réforme.

2. Travaux nouveaux pour 2006

La collecte de l'enquête CVTS-3 est programmée au printemps 2006. Elle sera effectuée par un institut de sondage sélectionné par un appel d'offres courant 2005. La remise des données à Eurostat est fixée au mois de juin 2007.

3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation de l'enquête administrative des déclarations des dépenses de formation continue des entreprises de plus de 10 salariés (formulaire 24-83).

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le formulaire CERFA révisé à l'occasion de la réforme de la formation professionnelle continue intervenue dans la loi du 4 mai 2004 a été réduit à un recto-verso.

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.1 - Aspects « régionaux et locaux »

Néant

5.2 - Aspects environnement

Néant

5.3 - Aspects « européens »

Les délais de collecte de l'information de l'enquête 24-83 ne sont pas compatibles avec les délais fixés par Eurostat pour l'enquête CVTS 3. Les informations ne pourront donc pas alimenter certaines rubriques de l'enquête européenne.

6. Liste des publications

A partir des déclarations 2483, Rapport en ligne du Cereq et données réclamées par de nombreux observatoires de branche pour élaborer leurs analyses et recommandations.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Exploitation des déclarations des employeurs n° 24.83 sur la FPC	CEREQ Dépt DFC	En cours	Une saisie centralisée des informations devrait permettre d'améliorer la qualité de cette source et probablement réduire les délais de collecte
Enquête sur l'offre de formation continue	CEREQ DFC	2006	enquête qualitative en 2004/5 destinée à réformer le questionnaire précédent (Panel)
Enquête européenne complémentaire à l'enquête emploi en continu sur la formation des adultes FC 2006	INSEE- CEREQ DFC	2006	Reconduction de l'enquête FC 2000 jointe à l'enquête européenne AES
Enquête européenne CVTS- 3	DARES CEREQ DFC	- 2006	Collecte programmée au printemps 2006

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Les travaux sur fond grisé ont été ajoutés au tableau de suivi de l'an dernier.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Dispositif rénové d'observation des entrées dans la vie active	CEREQ	Par alternance, génération pleine sur 40 000 questionnaires (1998, 2004) et mini-génération sur 10 000 questionnaires (2001; 2007)		La génération 98 fera l'objet de quatre interrogations : 2001, 2003, 2005 et 2008. La préparation de Génération 2004 est en cours
Enquête sur la formation professionnelle (CVTS-3)	CEREQ - DARES	En 2006, sur 2005, auprès des entreprises.	Enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS) réalisée en 1992 et 2000.	Collecte programmée au printemps 2006
Enquête sur la formation continue	Division emploi de l'Insee, CEREQ, DARES	En 2006, auprès des ménages.	Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS	En cours
Enquête sur la validation des acquis de l'expérience	DARES	En 2005, auprès des personnes ayant candidaté à un processus de VAE	Un rapport au Parlement est prévu avant 2007.	Enquête reportée en 2006
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEP	Début de réflexion en fin d'année 2003.	Système partagé avec les collectivités locales.	En cours : discussions avec les collectivités territoriales engagées en avril 2005
Enquête sur l'assiduité des élèves	DEP	Durant l'année scolaire 2003-2004.		Fait
Enquête PIRLS (Progress international reading literacy study)	DEP	En 2005 ou 2006.	Evaluation des élèves du primaire et "littéracie"	En cours de préparation
Enquête PISA	DEP	En 2006.	Compétences des élèves de 15 ans.	En cours de préparation
Nouveau panel de collégiens	DEP	Entre 2004 et 2008.	Remplacement du panel de 1995.	Nouveau panel prévu en 2007

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Base Nationale Identifiants Elèves	DEP	Constitution à terme d'un répertoire d'identification couvrant l'ensemble du système éducatif		Opérationnel pour le 1er degré dès la rentrée 2005 et expérimentation sur le second degré à la rentrée 2006
Constitution de fichiers anonymes d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif, pour la recherche et les études (FAERE)	DEP	L'objectif pourrait être atteint à 80% en 2008		En cours : mise au point des procédures de cryptage et de remontées des fichiers
Système d'information sur le 1er degré	DEP et MEN dans son ensemble	Système d'information sur les élèves et les écoles		En cours : début de la généralisation à la rentrée 2005
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	Insee			En cours, 1ere enquête prévue en 2005

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2006
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
Formation Démographie, conditions de vie	21
Formation Emploi, revenus	22
Formation Santé, protection sociale	25

Formation Démographie, conditions de vie

Institut national d'études démographiques (INED)

Est également à l'étude un **projet de cohorte nationale d'enfants**. L'idée est de lancer une enquête aux objectifs multiples, qui porterait sur un échantillon de grande taille (au moins 20 000 enfants suivis depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte). Sa réalisation doit donc être confiée à un consortium d'instituts et d'universités : INED, INSEE, CNRS, INSERM, Centres universitaires, Directions des études et de la recherche de certains Ministères (Éducation nationale, Santé, Affaires sociales...), organismes de protection sociale (Sécurité sociale, mutuelles, CNAF..), tous devant inscrire leur soutien dans la durée. L'INSEE, l'INSERM, l'INED et l'Education nationale pourraient jouer un rôle central dans cette opération ; le rôle de l'Ined serait notamment de faciliter les liens entre l'univers des épidémiologistes ou des spécialistes de la santé publique, d'une part, et les spécialistes de la statistique sociale et démographique, d'autre part, et peut-être d'assurer la maîtrise d'œuvre. Le début de la collecte ne peut pas être envisagé avant 2007 : les années 2005 et 2006 devront donc être consacrées à la construction du projet, à quelques tests de faisabilité, et aux premiers tests de questionnaires à poser peu après la naissance.

Ministère de la culture et de la communication Département des études et de la prospective (DEP)

Opérations répétitives

- **Enquêtes**

- Enquêtes annuelles sur l'enseignement artistique spécialisé : enquête sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les écoles de musique et d'art dramatique contrôlées par le ministère. Cette enquête fera probablement l'objet d'une rénovation en lien avec la décentralisation des enseignements artistiques.

- Enquête en collaboration avec le ministère de l'éducation sur les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (écoles d'art, conservatoires supérieurs de musique, de théâtre..)

- **Exploitation de données d'enquêtes et de fichiers administratifs**

Exploitation des données du ministère de l'éducation pour assurer un suivi annuel des formations artistiques et culturelles dans le cadre scolaire et universitaire

Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative Direction du personnel et de l'administration Mission Bases de données et informations statistiques - MBDIS

Opérations répétitives

Les diplômés professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômés font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

Formation Emploi, revenus

INSEE - Département Emploi et revenus d'activité Division Emploi

L'enquête sur l'**information et la vie quotidienne** (IVQ) dont la collecte a eu lieu fin 2004 fera l'objet d'études et de publications, poursuivant les analyses et la première publication de 2005. Les travaux d'études sur l'enquête **formation et qualification professionnelle** (FQP) se termineront en 2006.

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DEP et maintenant la DARES, occupent une place privilégiée. Après le bilan formation emploi (réalisé pour la dernière fois à partir des enquêtes emploi annuelles) exceptionnel publié sous forme d'un dossier spécial d'Économie et Statistique en 2005, le pilotage des nouveaux bilans formation-emploi est pris en charge par le pôle diplômés et spécialités de formation de la DR de PACA. Une première publication de ces premiers et nouveaux bilans est prévue en 2006.

Travaux nouveaux pour 2006

L'année 2006 sera la troisième et probablement dernière année de coexistence du couple des enquêtes complémentaires et modules ad hoc européens complémentaires à l'enquête emploi. L'enquête complémentaire sera sur l'accès à la formation continue, financée par des partenaires extérieurs (DARES, DGEFP, DEP pour l'essentiel) et préparée par le CEREQ et l'INSEE. Elle concernera uniquement les personnes interrogées pour la sixième et dernière fois dans l'enquête emploi.

L'enquête européenne sur l'apprentissage tout au long de la vie (*Adult Education Survey*, dite AES) sera inscrite dans l'enquête complémentaire sur la formation continue. Cette enquête européenne a vocation à devenir quinquennale. Pour sa première édition, elle ne fera pas l'objet d'un règlement et aura lieu en 2005, 2006 ou 2007 au choix des pays. Pour les versions suivantes, une date commune sera retenue et un règlement sera adopté.

L'Insee a accepté de prendre en charge la maîtrise d'œuvre du **suivi longitudinal des enfants entrés en sixième en 1995** et dont la carrière scolaire a été suivie annuellement par la DEP depuis cette date. Depuis début 2005, l'Insee assure le suivi annuel des jeunes qui ne sont plus scolarisés et qui sont échantillonnés. Le suivi a commencé par la mise à jour des adresses et autres coordonnées des jeunes de l'échantillon en janvier 2005 et une enquête de reprise de contact concernant la situation sur le marché du travail au printemps 2005. En 2006, le même protocole, de suivi des adresses puis de courte enquête sur la situation sur le marché du travail est prévue. Cette enquête est dirigée par le pôle « diplômés et spécialités de formation » localisé à Marseille et appuyé par la division Emploi. L'action devrait se poursuivre annuellement, en collaboration avec le ministère de la recherche, la DREES et la DARES, outre la DEP bien sûr, qui continue la production de l'enquête auprès des personnes poursuivant leurs études initiales.

CEREQ - Département Entrées dans la vie active (DEVA)

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif, qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables a conduit à la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 10 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intègrent les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
 - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
 - . des ré-interrogations à 5, à 7 ans (voire 10 ans) plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête "mini-génération"** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On va donc vers l'enchaînement suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence, plutôt sur les « mini-génération » pour des raisons techniques.

Travaux nouveaux ou rénovés pour 2006

Génération 2004, constitution de la base de sondage

Aucune enquête téléphonique n'est prévue en 2006 mais plusieurs opérations préliminaires à la réalisation de l'enquête auprès de la Génération 2004 sont prévues. La constitution de la base de sondage des jeunes présumés sortis de formation initiale en 2004 a été lancée en 2005 et va se poursuivre. Si elle est suffisamment avancée, l'envoi d'un petit questionnaire postal sera effectué en 2006 auprès d'un échantillon de jeunes. L'objectif de cette opération est en outre de repérer les jeunes qui ont poursuivi des études en 2004-2005 et qui sont « hors champ » et d'améliorer l'information concernant leurs coordonnées téléphoniques.

Exploitations de Génération 1998

Une troisième interrogation de la génération 1998 (sept ans après leur sortie de formation initiale) aura lieu à l'automne 2005. L'exploitation de cette nouvelle interrogation aura lieu en 2006.

Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire
DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

Opérations répétitives

Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État et sont dans la mesure du possible régionalisées :

- la formation professionnelle des agents de l'État
- les recrutements de la fonction publique de l'État

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours et examens de titularisations de l'année antérieure, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés. Des informations complémentaires permettent maintenant de localiser les concours déconcentrés.

Aspects particuliers du programme

5.1 - Aspects « régionaux et locaux »

- Régionalisation progressive de l'ensemble des enquêtes sur la fonction publique de l'État en commençant par celle portant sur les recrutements.

Formation Santé, protection sociale

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)

Opérations répétitives :

SOURCE	PÉRIODICITÉ	OBSERVATIONS
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

Ministère de la santé et de la protection sociale Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Enquête sur l'insertion et l'entrée dans la vie active

Les 1 400 infirmiers diplômés en 1998 interrogés, dans le cadre de l'enquête Génération 98, en 2001 et 2003 sur leur parcours entre 1998 et 2003 seront ré interrogés en 2005 sur leur parcours entre 2003 et 2005. Cette ré interrogation devrait permettre d'observer les premiers départs du secteur hospitalier vers le libéral, ou les premiers choix de spécialisation en infirmier anesthésiste ou infirmier de bloc opératoire (ces deux spécialisations, comme l'installation en libéral, ne peuvent avoir lieu qu'après deux ou trois années d'expérience en hôpital)(*terrain en 2005*).

Une nouvelle extension de l'enquête du CÉREQ Génération 2001 portant sur les diplômés en 2001 des écoles de formation aux professions de la santé ou du social permettra d'observer les débuts de carrière des primo sortants de formation initiale (comme dans génération 98), mais aussi des diplômés ayant déjà interrompu dans le passé leurs études pendant plus d'un an. Environ 1 200 infirmiers, 450 masseurs kinésithérapeutes et 1 100 aides-soignantes ont été enquêtés (*données disponibles au 1^{er} trimestre 2005*).

Enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales

Pour l'exercice 2005, le contenu du questionnaire de l'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales est revu, en tenant compte des besoins de l'État et des régions dans le cadre du transfert aux conseils régionaux du financement des formations sociales à partir du 1^{er} janvier 2005. Il est par ailleurs envisagé de compléter l'enquête auprès des écoles par une enquête administrative auprès des conseils régionaux sur des données financières agrégées.

Enquête auprès d'un échantillon d'intervenants à domicile :

Cette enquête, préparée en 2005 pour un lancement en 2006, se déclinerait en deux volets :

- intervenants à domicile salariés par un particulier employeur (emploi direct ou par l'intermédiaire d'un organisme mandataire agréé de services aux personnes) ;.
- intervenants à domicile salariés par un organisme prestataire agréé de service aux personnes.

L'objectif est d'étudier les caractéristiques (âge, qualification, durée d'exercice du métier, éléments de trajectoire professionnelle, multi-activités, publics aidés...) des intervenants employés dans l'un ou l'autre cadre ainsi que la nature des interventions auprès des personnes aidées (tâches ménagères, courses, éléments de trajectoire, etc., sur une semaine de référence).

On débutera fin 2004 la réflexion sur la méthodologie de l'enquête : choix des bases de sondage, problème des salariés à la fois en emploi direct et en emploi par l'intermédiaire d'un organisme mandataire, ...On réunira au 1^{er} semestre un comité de pilotage pour élaborer le questionnaire. On préparera au 2^{ème} semestre le lancement de l'enquête.

Par ailleurs, courant 2005-2006, on réfléchira à une enquête auprès des personnes recourant à une aide à domicile, qu'il s'agisse d'emplois directs ou par l'intermédiaire de services. Cette enquête pourrait être réalisée à l'horizon 2007.

Fiches descriptives d'enquêtes

Pour information

—

Page

Enquête Génération 2004.....28

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2004

1 – Service producteur

Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq)
Département des Entrées dans la Vie Active

2 – Intitulé de l'enquête

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif

3 – Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête s'inscrit dans la continuité du nouveau dispositif de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active (ONEVA) initié en 1997 avec une première enquête auprès des jeunes sortis du système éducatif en 1992 à tous les niveaux de formation.

L'objectif général du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards d'insertion à trois ans, sur des sortants de formation initiale, par niveaux et grands domaines de formation et de produire des indicateurs régionaux de base. Il est également de permettre une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur une période de 3 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Enfin ces enquêtes doivent permettre de repérer comment interviennent diverses mesures pour l'emploi ou la formation des jeunes, en début de vie active.

Ces enquêtes s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans avec en alternance :

- **une enquête « génération pleine »** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :

a) une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;

b) des ré-interrogations à 5, à 7 ans (voire à 10 ans) plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple, sur les insertions les plus problématiques, l'intégration dans l'entreprise ou les débuts de carrière).

- **une enquête « mini-génération »** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On obtient donc l'enchaînement d'enquêtes suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001(avec une seule interrogation en 2001), génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

La présente fiche concerne la première interrogation au printemps 2007 d'un échantillon national de 40 000 jeunes sortis de formation initiale en 2004.

4 – Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Ministères de tutelle du Céreq :

Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement et de la Recherche,
Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Divers Ministères ou Régions selon les demandes d'extensions.

5 – Principaux thèmes abordés

Cette enquête vise à évaluer l'insertion professionnelle des jeunes sortants de formation initiale à travers leurs caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, origine sociale), leur parcours scolaire, leur situation à la date d'enquête et rétrospectivement, leurs situations mois par mois depuis

la sortie du système éducatif : emploi, chômage, service national, inactivité, reprise d'études, avec une description plus ou moins détaillée de ces situations.

6 – Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

Les principales sources statistiques extérieures au Céreq qui appréhendent les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'INSEE et les enquêtes IVA ou IPA de la DEP (Ministère de l'Education Nationale).

Les enquêtes « Génération » du Céreq se caractérisent par une plus large couverture du champ des sortants de formation initiale que les enquêtes IVA ou IPA (limitées aux sortants de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement professionnel court) et par des tailles d'échantillon permettant des analyses plus fines par diplômes et spécialités que les enquêtes emploi.

Les enquêtes « Génération » apportent également un éclairage longitudinal. Elles permettent d'analyser non seulement la situation des jeunes débutants à moyen terme (3 ans, 5 ans ou 7 ans) mais également leurs cheminements professionnels durant leurs premières années de vie active.

7 – Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Il s'agit d'enquêter des individus sortis de formation initiale en 2004.

Dans un premier temps, dès 2005, une base de sondage de jeunes « présumés sortants » doit être constituée.

Tous les niveaux et spécialités de formation initiale étant concernés, le Céreq va entrer en contact avec :

- les rectorats pour les formations scolaires de l'éducation nationale (Bases Elèves Académiques),
- les lycées agricoles,
- les Centres de Formations d'Apprentis,
- les Universités,
- les IUFM,
- les écoles dispensant des formations de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles de la santé et du social...).

Afin de pouvoir contacter efficacement les individus concernés par l'enquête, en 2007, le Céreq mènera ensuite deux types d'opérations :

- l'envoi en 2006, d'un petit questionnaire postal auprès d'un échantillon de jeunes. Cette opération va dans le sens des recommandations du comité du label pour améliorer le taux de réponse. L'objectif de cette opération est à la fois d'améliorer l'information concernant les coordonnées téléphoniques des jeunes mais aussi de repérer ceux qui ont poursuivi des études en 2004-2005 et qui sont « hors champ »,
- une actualisation des adresses et des téléphones à travers une recherche des coordonnées dans les fichiers de France Télécom.

L'interrogation de 2007 comprendra une partie « qualification » destinée à vérifier à chaque fois que l'individu au téléphone est le bon et qu'il est réellement sorti de formation initiale en 2004.

L'objectif final est d'enquêter un échantillon national d'environ 40 000 sortants de formation initiale mais quelques extensions nationales et régionales viendront compléter cet échantillon, en fonction de la demande des Ministères et des régions.

8 – Période de collecte et service réalisant la collecte

L'interrogation aura lieu vers mars 2007 et permettra de mesurer l'insertion professionnelle trois ans après la sortie du système éducatif. Elle sera téléphonique avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur et précédée d'un avis postal à tous les enquêtés les informant de l'opération.

La réalisation des enquêtes par téléphone sera confiée à un sous-traitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics.

Il(s) sera (ou seront) chargé(s) de concevoir la mise en place informatique du questionnaire (masque de saisie), d'envoyer la lettre-avis et d'effectuer la passation des 40 000 questionnaires.

9- Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 20 minutes.

10 – Groupe de pilotage

Lors de la conception de la précédente enquête sur les sortants de 1998, qui initiait ce dispositif, un groupe de concertation élargi avait été mis en place, composé d'administrateurs du Céreq de divers horizons (partenaires sociaux, recherche, éducation, formation professionnelle, région...).

Pour cette nouvelle enquête sur les sortants de 2004, un groupe analogue sera mis en place. Il sera composé de représentants des deux ministères de tutelles (Education Nationale et Emploi), de l'ONISEP, de branches professionnelles, de partenaires sociaux, de Régions et du monde de la Recherche.

Un groupe de suivi technique sera également reconduit avec la DEP, la DESCO et la DES du côté de l'Education Nationale et avec la DARES du côté Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Ce groupe comprendra également des statisticiens et des chercheurs.

11 –Diffusion des résultats

Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Bref, Notes Emploi Formation). Des indicateurs statistiques seront mis en ligne sur le site Web du Céreq. Les individus enquêtés seront informés, au cours de l'enquête, sur les moyens d'accéder aux premiers résultats.